



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Présentiel**

MODE DE PARTICIPATION  
**Linklaters Paris  
75008 - Paris  
25, rue de Marignan**

DATE  
**Jeudi 19 septembre 2024**

LIEU  
**25, rue de Marignan  
75008 Paris**

PARTICIPATION  
**70 €**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)  
01 70 98 06 53**

**Matinale**

## **Matinale avec Stéphane Boujnah : Euronext, une entreprise actrice de l'ambition d'une Union de l'épargne et de l'investissement ?**



**Président du Directoire d'Euronext**

Alors que les besoins de financement pour atteindre les objectifs de transition environnementale, numérique et sociale sont massifs, l'Union européenne peine à mobiliser correctement les capitaux de son territoire. Les montants sont pourtant significatifs : plus de 1 000 milliards d'euros d'investissements supplémentaires nécessaires chaque année d'une part, et plus de 35 000 milliards d'épargne de l'autre.

Face à ce constat, développer les marchés des capitaux demeure un enjeu central. C'est crucial, pour maintenir et développer l'autonomie stratégique européenne et la cohésion sociale, que l'UE mette en place une véritable Union de l'épargne et de l'investissement. Si cette dernière avait ralenti ces dernières années, elle semble être de nouveau une priorité politique.

C'est dans ce cadre que Stéphane Boujnah, président du directoire d'Euronext, viendra présenter ses analyses pour mieux avancer sur ce chantier et développer tout le potentiel de l'épargne du vieux continent.

Côté marché, il s'agira ainsi de réfléchir à comment mieux mobiliser cette épargne pour qu'elle aille principalement vers les sociétés européennes côtées et ne soit plus majoritairement consacrée à de l'achat de dette extra-UE. Si la titrisation s'avère être un outil particulièrement indiqué dans ce cadre, encore faut-il trouver le bon cadre pour la relancer afin de ne pas risquer une autre grande crise financière, que les Etats membres ne

sauraient supporter.

Côté supervision, il faudra se poser la question de ce que pourrait être une bonne supervision européenne, et si elle doit être unique, quelles réformes pourraient rendre l'ESMA plus opérationnelle ? La question de la fiscalité et de son harmonisation à l'échelle de l'Union doit également faire pleinement partie de la réflexion.

En somme, comment réduire la fragmentation du marché européen et harmoniser la réglementation afin de dynamiser l'investissement intra-européen pour développer l'autonomie stratégique de l'Union et atteindre ses objectifs de transition environnementale, numérique et sociale ?